

TeAM

Technical Assistance for Management

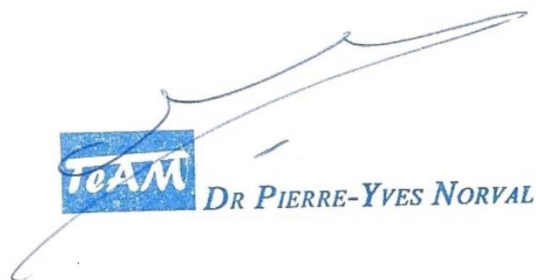
Siret 539 781 054


Code de conduite et d'éthique

Code of Conduct & Ethics

TeAM-POL-COC-004 · V1.0 · Décembre 2024

Fait le 4 décembre 2024




 DR PIERRE-YVES NORVAL

Directeur TeAM

Mise à jour juillet 2026



 Technical Assistance
for Management

Historique des versions

Version	Date	Auteur	Objet de la révision
V1.0	Décembre 2024	Direction TeAM	Création
V2.0	Juillet 2026	Directeur TeAM	Arrivée Maxime Norval

"Chez TeAM, l'intégrité n'est pas seulement une obligation légale — c'est le fondement de notre raison d'être. En intervenant dans des contextes fragiles, souvent auprès de populations vulnérables, nous portons une responsabilité éthique particulière."

1. Objet et champ d'application

Le présent code définit les standards de comportement et les valeurs éthiques attendus de toute personne agissant au nom de TeAM : personnel permanent, consultants, experts, stagiaires et bénévoles, en France et à l'international.

2. Nos valeurs fondamentales

Intégrité	Honnêteté, transparence et cohérence en toutes circonstances, sans considération d'intérêt personnel
Respect	Dignité envers toutes les personnes, sans discrimination d'aucune nature
Redevabilité	Responsabilité de nos actes, reddition de compte, acceptation de l'évaluation
Excellence	Maintien des plus hauts standards de qualité, compétences actualisées, amélioration continue
Non-nuisance	Veiller à ce que nos interventions ne causent aucun préjudice aux populations ou à l'environnement

3. Standards de comportement

3.1 Exercice des fonctions

- ▶ Exercer avec compétence, diligence et impartialité
- ▶ Respecter la confidentialité des informations obtenues dans le cadre professionnel
- ▶ Déclarer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel avant d'entreprendre une activité
- ▶ Utiliser les ressources de TeAM uniquement à des fins professionnelles
- ▶ Respecter les droits de propriété intellectuelle et les obligations de confidentialité

3.2 Relations interpersonnelles

- ▶ Maintenir un environnement de travail respectueux, inclusif, exempt de harcèlement
- ▶ S'abstenir de tout comportement discriminatoire, intimidant, abusif ou dégradant
- ▶ Respecter la diversité culturelle des contextes d'intervention

3.3 Relations avec partenaires et bénéficiaires

- ▶ Respecter la souveraineté et les priorités des pays partenaires
- ▶ Éviter tout comportement créant une relation de pouvoir indue
- ▶ Ne jamais conditionner l'accès aux services à des faveurs d'aucune sorte
- ▶ Protéger les données personnelles des bénéficiaires (RGPD et législations locales)

3.4 Réseaux sociaux et communication

- ▶ Ne pas publier d'informations confidentielles relatives aux missions ou aux bailleurs
- ▶ Distinguer clairement les prises de position personnelles des positions officielles de TeAM

4. Situations spécifiques

Cadeaux et hospitalité

Se référer à la politique TeAM-POL-ACF-002. Seuil : 50 €. Déclaration obligatoire au-delà. Espèces interdites.

Activités secondaires

Toute activité professionnelle extérieure à TeAM doit être déclarée à la direction. Interdite en cas de conflit d'intérêts.

Systemes d'information

Usage professionnel exclusif. Interdiction de stocker ou diffuser des contenus illicites, discriminatoires ou non autorisés.

5. Mécanismes de signalement

- ▶ Direction TeAM : direction@teamhealth.org
- ▶ Formulaire anonyme : [lien à compléter]
- ▶ Pour incidents graves (PSEA, fraude) : voir politiques dédiées

Aucune représaille ne sera exercée contre une personne ayant signalé de bonne foi.

6. Conséquences du non-respect

- ▶ Personnel : sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement
- ▶ Consultants : résiliation immédiate du contrat sans indemnité
- ▶ Tous : signalement aux autorités si la gravité le justifie

7. Signature — Engagement individuel

Nom et fonction : Pierre-Yves NORVAL , directeur TeAM 15 décembre 2024

Signature :



En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.

Nom et fonction : Christelle BOULANGER, responsable pole santé international, système de santé, organisation de la société civile TeAM 16 décembre 2024

Signature :



En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.

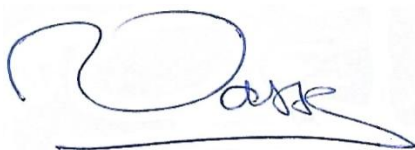
Nom et fonction : Atiqa CHAJAI, chargée de projet Responsable gouvernance, Développement Organisationnel, Suivi & Evaluation TeAM 20 décembre 2024



Signature :

En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.

Nom et fonction : Patricia VASSEUR, Responsable genre, Santé Maternelle-Néonatale-Infantile-Adolescent (SMNI); anthropologie TeAM 19 décembre 2024



Signature :

En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.

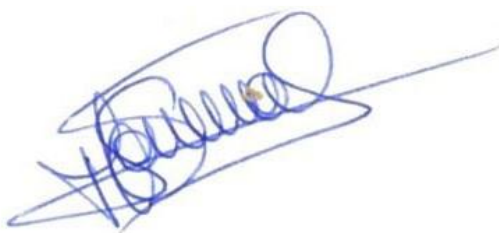
Nom et fonction : Alice BONHOMME, responsable administrative & financière TeAM 22/12/ 2024



Signature :

En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.

Nom et fonction : Céline NORVAL, secretaire administrative TeAM 22/12/ 2024



Signature :

En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.

Nom et fonction : Maxime NORVAL, responsable pole santé au travail TeAM 2/7. 2026



Signature :

En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et m'engager à respecter l'ensemble de ses dispositions.